

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE THANVILLE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT
DE SELESTAT-ERSTEIN

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 07 octobre 2014
Convocation du mardi 30 septembre 2014**

Nombre de conseillers élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Sous la présidence de M. Francis ADRIAN, Maire

Conseillers présents :

10

Membres présents : MME : Monique AUBRY, Anne-Marie
BALTHAZARD,

MM. Alain BIEHLER, Patrick BUHL, Claude GARRE, Michel
HISSLER, Hubert JAEGER, Sylvain SCHMITT, Clément
WENDLING,

Membres excusés

Sandra DURAND donne procuration à Claude GARRE
Carmen KIENZT donne procuration à Francis ADRIAN
Denis MESCHBERGER donne procuration à Alain BIEHLER
Patrick PFEIFFER donne procuration à Michel HISSLER
et Armand BAUER

- 1) - Approbation du procès-verbal de la séance du 20 août 2014**
- 2) - Etude des différentes offres bancaires et réalisation de prêts**
- 3) - Décision modificative N° 1**
- 4) - Divers**

1) - Approbation du procès-verbal de la séance du 20 août 2014

Les conseillers approuvent et signent le procès-verbal de la dernière séance du 20 août 2014.

2) - Etude des différentes offres bancaires et réalisation de prêts

Afin de financer les travaux d'investissement et plus particulièrement le **projet d'extension et de mises aux normes accessibilité de la salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie**, le Maire soumet les diverses offres bancaires;

Après étude et discussions

le Conseil Municipal opte pour un prêt à long Terme sur 15 ans pour un montant de 180 000 € ;
et pour une ligne de trésorerie d'un montant de 70 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et avoir voté à main levée

Par 14 voix pour, 0 voix contre

- **retient** le Crédit Agricole en qualité de financier
- **approuve** le prêt
 - montant 180 000 €
 - durée 15 ans
 - taux fixe : 2,39 %
- **approuve** la ligne de trésorerie
 - montant 70 000 €
 - durée 2 ans
 - taux : 1,60 % indexé sur Euribor
- **autorise** le Maire ou l'un des adjoints à signer les contrats sur les bases précitées et aux conditions particulières et générales desdits contrats.

3) - Décision modificative N° 1

Afin de régulariser les factures de l'investissement 2014 de la section voirie Monsieur le Maire propose un virement de crédit.

La **décision modificative N° 1 est jointe en annexe**

4) - Divers

Fête de Noël des aînés avec repas à 12 h dans la salle de l'école:

la date retenue est le dimanche 07 décembre 2014.

Les personnes concernées seront invitées individuellement par courrier.

Banque alimentaire le 29 novembre :

Ouverture de la salle des fêtes de 8 h à 12 h

Monsieur Denis MESCHBERGER expose le problème des écoliers de Thanvillé qui attendent le bus en cas d'intempéries.

POUR COPIE CONFORME
Thanvillé, le 08 octobre 2014
Le Maire : Francis ADRIAN